



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 30 novembre 2017

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

**Monsieur le Maire  
de la commune de HEMING**

Affaire suivie par **Patricia DI LORETO**

**Route de Nancy**

[patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr](mailto:patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr)

**57830 HEMING**

03 87 24 31 29

Objet : Dossier de déclaration

Réf : DLP/MO- ASPE – L9

P.J : - Récépissé de déclaration  
- Dossier de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Gestion des Eaux pluviales du projet d'aménagement de la  
ZONE D'ACTIVITE – HEMING**

Ce dossier a été déposé par : **B.E. Nox Ingénierie**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration déposé le 16 janvier 2017, complété les 11/05/2017 et 02/10/2017
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2017-00024**», du 26 janvier 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration ci-jointe.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien retourner le certificat d'affichage précisant les dates de publication, à transmettre à l'adresse suivante : **DDT Délégation de SARREBOURG - Unité Police de l'Eau – ZAC des Terrasses de la Sarre - C.S 50257 - 57402 SARREBOURG Cedex.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE POTIER